

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de lumière », créée au 1^{er} janvier 2017, composée de 41 communes, d'une population d'environ 11 500 habitants permanents, se mobilise autour des défis de la réforme territoriale et des compétences qui lui sont confiées, afin de construire son développement et répondre aux enjeux de son territoire,

RECRUTE

SON RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME HABITAT

(H / F) – Poste permanent 35 heures

Attaché territorial (Cat. A)

Ouvert aux titulaires de la Fonction Publique, voire aux contractuels

Poste localisé à Castellane, 04 120

Le responsable du service Urbanisme Habitat devra participer à la définition de la politique d'aménagement et de planification urbaine, d'habitat sur le territoire de la CCAPV et piloter l'ensemble des moyens et des projets en faveur de sa mise en œuvre, et encadrer le service mutualisé de gestion des autorisations du droit des sols (ADS) des communes du territoire de la CCAPV. Il est responsable d'une équipe de 3 personnes.

PROFIL RECHERCHE

De formation supérieure, idéalement en droit de l'urbanisme, vous bénéficiez idéalement d'une première expérience sur une mission similaire

Vous maîtrisez la réglementation et les procédures liées à l'application des codes de l'urbanisme et de l'aménagement (droit des sols, construction, de l'environnement, l'habitat et d'accessibilité), et connaissez les documents d'urbanisme (cartes communales, POS/PLU, plans de construction, cadastre...), la fiscalité de l'urbanisme et disposez de notions en bâtiment, génie civil, et en matière de voirie et des réseaux divers.

Vous maîtrisez les contraintes particulières attachées au territoire, notamment loi " montagne " et « littoral » et les risques naturels. Vous possédez les principes de base de l'intégration architecturale et paysagère.

Vous savez lire et analyser différents types de plans et de documents d'urbanisme, appréhender un projet sur le terrain.

Vous disposez d'une bonne maîtrise de l'expression orale et écrite pour la rédaction des documents selon les règles administratives (arrêtés, PV des dossiers traités, courriers, certificats d'urbanisme, des autorisations d'urbanisme) ; et détenez des capacités d'analyse et de synthèse.

Vous maîtrisez les outils de bureautique (suite office), les logiciels d'urbanisme et SIG.

Enfin, fiable et rigoureux, vous savez encadrer une équipe, organiser et planifier l'activité, conduire un projet, des réunions, des entretiens. Le sens du service public et le respect du devoir de réserve sont indispensables. Le permis B est exigé.

Pour plus de renseignements sur les conditions de recrutement et le contenu de la fiche de poste,

- rendez-vous sur le site internet www.ccapv.fr
- contactez les services de la Communauté de Communes au [04 92 83 68 99](tel:0492836899),
- par mail ressources-humaines@ccapv.fr

Rémunération : selon indice de traitement, NBI (25 points), et régime indemnitaire lié à la fonction.

Participation forfaitaire de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et prévoyance labellisées.

Collectivité adhérente au CNAS.

Les candidatures (cv et lettre de motivation) sont à adresser avant le 8 mai 2018

A l'attention de Monsieur le Président de la CCAPV, en précisant dans l'objet l'intitulé du poste.

- Par mail : ressources-humaines@ccapv.fr
- Par courrier : Service Ressources Humaines
Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de Lumière »
ZA les Iscles, BP 2 - 04 170 SAINT ANDRE LES ALPES